

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** ATTRACTIF GUEPES

**Type(s) de produit:** TP19 - Répulsifs et appâts

**Numéro de l'autorisation:** FR-2022-0025

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** EU-0026673-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	2
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	3
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	3
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	4
5. Conditions générales d'utilisation	5
5.1. Consignes d'utilisation	5
5.2. Mesures de gestion des risques	6
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	6
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	6
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	6
6. Autres informations	7

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

ATTRACTIF GUEPES
Attractif Guêpes pour piège à guêpes
Subito Attractif concentré à diluer pour piège à guêpes
Attractif mouches
Attractif pour piège à mouches
Attractif frelons
Attractif frelons et frelons asiatiques
Produit piège à guêpes
Appât liquide pour piège à guêpes
Attractif guêpes et frelons
Activeur piège à guêpes
Recharge pour piège à guêpes, mouches et frelons
Attrape guêpes et frelons
Attrape mouches
Attractif concentré à diluer pour pièges à guêpes
Attrape guêpes frelons mouches
Appât guêpes mouches et frelons
Attractif Guêpes mouches frelons

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	SARL SPRING
	Adresse	ZI DU BOIS DE LEUZE 13310 SAINT MARTIN DE CRAU France
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2022-0025	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	EU-0026673-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	05/04/2022	

Date d'expiration de  
l'autorisation

04/04/2032

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	Spring
<b>Adresse du fabricant</b>	4, rue Blaise Pascal, Z.I. du Bois de Leuze 13310 Saint-Martin-de-Crau France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	4, rue Blaise Pascal, Z.I. du Bois de Leuze 13310 Saint-Martin-de-Crau France

### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	2326 - D-Fructose
<b>Nom du fabricant</b>	Belgosuc nv
<b>Adresse du fabricant</b>	Industriepark 20 8730 Beernem Belgique
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Industriepark 20 8730 Beernem Belgique

<b>Substance active</b>	2324 - Concentrated apple juice
<b>Nom du fabricant</b>	Agence Gadan Heugas
<b>Adresse du fabricant</b>	1200 route de Thouil 33141 Villegouge France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	1200 route de Thouil 33141 Villegouge France

<b>Substance active</b>	1425 - Acide acétique
<b>Nom du fabricant</b>	Brenntag S.A
<b>Adresse du fabricant</b>	Avenue du Progrès 90 69680 Chassieu France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Avenue du Progrès 90 69680 Chassieu France

<b>Substance active</b>	2327 - Honey
<b>Nom du fabricant</b>	Famille Mary
<b>Adresse du fabricant</b>	Moulin de Beau Rivage 49450 Saint André de la marche France
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	Moulin de Beau Rivage 49450 Saint André de la marche France

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
D-Fructose		Substance active	57-48-7	200-333-3	48,819
Concentrated apple juice		Substance active			1,924
Honey		Substance active	8028-66-8		1,54
Acide acétique		Substance active		200-580-7	1,577

### 2.2. Type de formulation

SL - Concentré soluble
------------------------

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

<b>Mention de danger</b>	
<b>Conseils de prudence</b>	

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Attractant – Non-professionnels

<b>Type de produit</b>	TP19 - Répulsifs et appâts
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	-
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	Nom scientifique: vespula vulgaris Nom commun: Guêpes Stade de développement: Adultes  Nom scientifique: vespa cabro Nom commun: Frelons européens Stade de développement: Adultes  Nom scientifique: Vespa velutina Nom commun: Frelons asiatiques Stade de développement: Adultes  Nom scientifique: Musca domestica Nom commun: Mouches domestiques Stade de développement: Adultes  Nom scientifique: Drosophila spp Nom commun: Mouches du vinaigre Stade de développement: Adultes
<b>Domaine d'utilisation</b>	Extérieur  -
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Application des appâts Description détaillée: Utilisation dans des pièges par remplissage
<b>Taux et fréquences d'application</b>	Taux d'application: Remplir le piège avec 400 mL d'eau et verser 125 mL de produit Produit efficace jusqu'à 3 semaines. Dilution (%): 23.81% v/v Nombre et fréquence des applications: 23.81 % v/v  Remplir le piège avec 400 mL d'eau et verser 125 mL de produit  Produit efficace jusqu'à 3 semaines.
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	Grand public (non professionnel)

**Dimensions et matériaux d'emballage**

Bouteille (PEHD) : 500mL

Bidon (PEHD) : 2,5 L

**4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques**

-

**4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

-

**4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

-

**4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

-

**4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

-

**5. Conditions générales d'utilisation**

**5.1. Consignes d'utilisation**

- Se conformer aux instructions d'utilisation
- Accrocher ou placer le piège à un endroit protégé du vent. En cas de forte chaleur, suspendre le piège à l'ombre.
- Il est recommandé de réactiver le piège en le mélangeant après 15 jours.
- Une fois que le piège est rempli d'insectes morts, il peut être retiré ou remplacé si nécessaire.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

## 5.2. Mesures de gestion des risques

-

## 5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Rincer la peau à l'eau. Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Si des symptômes apparaissent, rincer à l'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INGESTION: Si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- EN CAS D'INHALATION: si des symptômes apparaissent, appeler un centre antipoison/un médecin.
- Si un conseil médical est nécessaire, garder l'emballage ou la notice à disposition.

## 5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

-

## 5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Tenir hors de portée des enfants et des animaux de compagnie.
- Stocker à une température  $>0^{\circ}\text{C}$  et  $\leq 30^{\circ}\text{C}$
- Durée de conservation : 30 mois

## 6. Autres informations

--